

| | |
|--|---|
| LES ESPECES DE LA FAUNE Carte 7 | LE GRAND RHINOLOPHE (<i>RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM</i>) |
|--|---|

Classification

Mammifère

Code Natura 2000 : 1304

Description et écologie

C'est le plus grand des rhinolophes européens (5-7 cm), facilement identifiable grâce à son appendice nasal caractéristique en fer à cheval.

L'activité du Grand rhinolophe est saisonnière et dépend de la présence des insectes proies, qu'elle chasse de nuit, en adaptant sa technique de chasse à la structure paysagère, à la température et à la densité d'insectes. Le Grand Rhinolophe chasse la nuit, en suivant préférentiellement les corridors boisés.

L'espèce, sédentaire, hiberne de septembre à avril. Elle est généralement très fidèle à ses gîtes de reproduction et d'hivernage, en particulier les femelles. La reproduction a lieu de l'automne au printemps tandis qu'en été la ségrégation sexuelle semble totale. Le petit, unique, naît de mi-juin à fin juillet. La longévité de l'espèce est estimée à 30 ans.



Le Grand Rhinolophe

Source : *Inventaire de la faune de France, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992*

Evolution historique et répartition - Etat de conservation

Le Grand Rhinolophe est connu dans les 4 départements d'Auvergne où son observation est régulière, en particulier en hiver. Il s'agit le plus souvent d'effectifs restreints. Les colonies sont en général isolées et accueillent entre 40 et 200 individus.

La vallée de la Couze de Chambon est, hiver comme été, le secteur le plus intéressant du département : avec deux colonies distantes de quelques kilomètres, regroupant chacune environ 200 individus, cette vallée abrite, suivant les années, de 60 à 85% de la population départementale et de 30 à 50% de la population régionale. Les gîtes à chauves-souris du pays des Couzes ont d'ailleurs été proposés pour la labellisation au titre de la directive Habitats. Sur le site du Val d'Allier de Pont-du-Château à Jumeaux, le Grand rhinolophe a été observé en hibernation dans une cavité souterraine à Mirefleurs et, en période estivale, sur le site de la forêt alluviale de Chadieu (Authezat).

L'état de conservation sur le site peut être considéré comme favorable.

Enjeu patrimonial

Rare et en fort déclin dans le Nord-Ouest de l'Europe, la situation de l'espèce semble plus favorable dans le Centre, les Ardennes, en Lorraine, Franche-Comté et Bourgogne. En l'état des connaissances actuelles, la préservation de cette espèce constitue un enjeu important du site.

Habitat du Grand Rhinolophe

Description de l'habitat

L'espèce affectionne les paysages semi-ouverts, présentant une forte diversité de milieux naturels (bocage, abords des grands parcs et jardins, ...). Elle fréquente peu les plantations de résineux, les cultures (maïs) et les milieux ouverts dépourvus d'arbres. Dans les systèmes prairiaux, le pâturage bovin a un effet très positif par diversification de la structure de la végétation et apport de fécès, qui favorisent le développement d'insectes coprophages.

Les gîtes occupés sont généralement des cavités souterraines (grottes ou cavités artificielles telles que greniers, bâtiments agricoles, vieux moulins, toitures, ...) pour l'hivernage et le bâti pour la mise-bas.

Exigences écologiques

Le Grand Rhinolophe recherche préférentiellement les espaces en mosaïque associant boisements de feuillus (30 à 40%), herbages en lisières de bois ou bordés de haies pâturés par des bovins, ainsi que des ripisylves, landes, friches, vergers pâturés et jardins.

Les gîtes d'hivernation sont principalement les cavités naturelles ou artificielles, bénéficiant d'une obscurité totale, dont la température est comprise entre 5°C et 12°C, rarement moins, et l'hygrométrie supérieure à 96%. Ces sites doivent être d'une tranquillité absolue et sous couvert végétal.

Les exigences concernant les sites de reproduction visent surtout la tranquillité du site, une température élevée à l'intérieur de celui-ci et des habitats de chasse favorables à proximité.

La prédation par les rapaces diurnes et nocturnes ainsi que par le chat domestique ou la fouine représente une part non négligeable des causes de mortalité. Parmi les autres menaces figurent le démantèlement de la structure paysagère et la banalisation du paysage liés au développement de l'agriculture intensive, ainsi que la diminution des ressources alimentaires liée à l'intoxication des chaînes alimentaires par les pesticides et à l'évolution des pratiques culturales.

Dynamique naturelle de l'habitat

Les boisements évoluent très lentement alors que, sans entretien, les formations herbacées évoluent vers des friches arbustives.

Menaces de dégradation potentielles de l'habitat et facteurs d'évolution

| | <i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i> | <i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i> |
|--------------------------|---|---|
| <i>Facteurs naturels</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Présence de cavités naturelles - Mosaïque de milieux ouverts à fermés avec des lisières et corridors boisés | <ul style="list-style-type: none"> - Prédation lors des déplacements ou sur les colonies de mise-bas |
| <i>Facteurs humains</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Préservation des gîtes - Gestion extensive des milieux ; - Pâturage des prairies par les bovins (diversification de structure de la végétation et apport de fécès favorable aux insectes) ; - Maîtrise de la fréquentation humaine dans les gîtes. | <ul style="list-style-type: none"> - Dérangement (fréquentation, éclairage) - Restauration ou aménagement de cavités, non adaptés ou en période défavorable. - Diminution des ressources alimentaires (intoxication par les pesticides, intensification de l'agriculture, retournement des herbages, utilisation de vermifuge à base d'ivermectine) ; - Banalisation du paysage et régression des corridors boisés utilisés pour se déplacer ; - Limitation des accès à certains gîtes |

Préconisations de gestion

Concernant l'habitat :

Remarque : le maintien et la reconstitution des populations du Grand rhinolophe impliquent la mise en œuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boisés de déplacement.

- Maintien de milieux ouverts prairiaux ;
- Limitation de l'enrésinement des boisements ;
- Maintien ou recréation de la ripisylve et entretien différencié ;
- Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, notamment en limitant les apports de pesticides

Concernant l'espèce:

- Mise en place de grilles de protection à l'entrée des cavités naturelles ou artificielles afin de limiter le dérangement d'origine humaine sur les populations en hibernation ;
- Pose de gîtes artificiels ("chiroptières") dans les toitures (églises, châteaux) permettant d'offrir de nouveaux accès ;
- Information et sensibilisation des collectivités, des communes, des professionnels du bâtiment et des travaux publics et des particuliers à la prise en compte des Chiroptères lors des travaux et aménagements, afin de préserver les gîtes existants.

Les actions sur le bâti, en vue de maintenir ou offrir de nouveaux gîtes, sont d'une importance capitale pour l'espèce, tout particulièrement sur le site où les gîtes naturels sont rares.